

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° I-CD61

présenté par

M. Meurin, M. Barthès, M. Baubry, M. Blairy, M. Bovet, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dragon, Mme Alexandra Masson, Mme Mathilde Paris,
M. Taché de la Pagerie et M. Villedieu

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7 , insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.